



# Keleier

## an "Di-Keer"

# PLOURIN

37<sup>ème</sup> Année

N°1910

Mercredi

1<sup>er</sup> Septembre  
2010

### **/ COMMUNIQUE IMPORTANT du MAIRE /**

D'importantes dégradations ont été commises ces jours-ci dans les toilettes du Foyer des Jeunes (vitre Sécurité feuilletée brisée, lavabo et urinoir cassés, etc). Ces dégradations donnent raison à la municipalité qui a fait installer un système de vidéo sécurité au centre du Bourg puisque depuis son installation, le secteur du centre bourg n'a pas été l'objet de dégradations ! Malheureusement, les agissements de certains « délinquants » vont contraindre la municipalité à multiplier les endroits sous vidéo sécurité. C'est tout de même regrettable que nous en soyons arrivés là dans une commune qui a multiplié les espaces de loisirs et de sports et met à disposition directement ou via les associations qu'elle subventionne les moyens nécessaires pour occuper les jeunes, une commune dont le patrimoine et l'environnement est généralement apprécié par les habitants de la commune et les nombreux visiteurs !

J'en appelle à la responsabilité de nous tous, jeunes, adultes et Parents pour que ceux qui enfreignent délibérément les interdictions et portent atteinte au bien public, qui est aussi le vôtre, soient sanctionnés comme il se doit.

J'ose malgré tout espérer qu'une prise de conscience se fera et que chacun, pour la part qui lui revient, saura se montrer RESPONSABLE et agir en conséquence.

Le Maire, Antoine COROLLEUR

### **/ AVIS DE DECES /**

La Mairie a été avisée du décès de L'HOSTIS Marie Léontine née à PLOURIN le 17 mai 1921, survenu à BREST le 21 Août 2010.

### **/ DECES /**

N°04 : Marguerite Anne Marie RIOUALEN, née à PLOURIN le 24 Juillet 1931, retraitée, domiciliée à PLOURIN à « Kérizaouen », veuve de Jean JACOB, décédée à BREST le 22 Août 2010.

### **/ NAISSANCE /**

N°20 : Ilann TOUYER, fils de Romain TOUYER et de Nolwenn VALLON, domiciliés 12 rue An Hent Houarn à PLOURIN, né à BREST le 23 Août 2010.

### **/ TRANSPORT SCOLAIRE – HORAIRE TRAJET PLOURIN-Ecole & Collèges de PLOUDALMEZEAU /**

#### **Circuit 1 desservant les Collèges St Jo – Edouard QUEAU et l'école Ste Anne : Tous les jours de la semaine :**

7H32 – Pen Ar Valy	7H55 – Penn al Iann Garo
7H35 - Kerduval	7H57 – Langonéry
7H37 – Kerouc'hant	8H00 – Bourg
7H42 – Larret Porspoder	8H02 – Rubrat
7H45 – Kergadiou	8H03 – Gîte
7h53 - Liliouarn	8H06 – Croas Aoter

#### **Circuit 2 desservant les Collèges St Jo – Edouard QUEAU et l'école Ste Anne : Tous les jours de la semaine :**

(car venant de Brest « réemploi »)

8H05 – Pen ar Guéar

8H10 – Bourg Plourin

8H12 – RD 28 Abri Bus

**Ces horaires peuvent être modifiés selon des adaptations susceptibles d'être apportées à l'usage.**

### **/ BIBLIOTHEQUE /**

La bibliothèque élargit ses horaires d'ouverture cette année : **le mardi de 16h30 à 18h30 - le mercredi de 10h à 12h - le 1er et le 3e samedi du mois de 14h à 16h.** Les adhésions se font toute l'année, l'abonnement est valable 1 an de date à date (adhésion individuelle 11€, adhésion familiale 16€) La bibliothèque est animée par une équipe de bénévoles, et accepte avec plaisir les nouveaux venus ! Nous recherchons également des personnes disponibles le jeudi après midi pour faire des lectures à l'école.

### **/ CYBEREEL@ : CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES DE PLOURIN /**

**Horaires scolaires à compter du lundi 6 septembre 2010 :** Matin : du lundi au vendredi : 9 h/12h. Samedi 10h/12h. Après midi : du lundi au vendredi : 14h/19h. Samedi : 14h/18h. Un problème avec votre ordinateur ? Besoin d'un coup de main pour configurer votre machine ? Vous souhaitez découvrir de nouveaux usages ou approfondir vos connaissances ? Vous pouvez être assisté à domicile.

Aussi, sur le cyberspace : Accès libre, Ateliers d'initiation à l'informatique, Ateliers Thématiques ou Personnalisés, Assistance Express... Prochain cycle d'initiation à partir du mardi 14 septembre. Inscriptions : [www.eela-asso.org](http://www.eela-asso.org) ou au 02 98 04 37 44.

### **/ U. S. SAINT ROCH /**

**Vendredi 3 Septembre :** Entraînement seniors à 19h

**Samedi 4 Septembre :** reprise pour l'école de foot (catégorie U6 à U13) à 13h45 au terrain Le club recherche des enfants (garçons ou filles) pour ses différentes catégories de jeunes. Pour information, on peut commencer la pratique du football à partir de l'âge de 6 ans, nous acceptons également les enfants qui auront 6 ans lors de la saison 2010/2011. Pour tous renseignements, contactez Christian Quéméneur au 06/30/57/70/53.

**Dimanche 5 Septembre :** **Seniors A :** 2ème Tour de Coupe de France à 15h **Seniors B :** match amical à 13h

**Loisirs :** rdv à 10h30 au terrain pour tous les joueurs. Toutes les personnes intéressées pour jouer dans cette catégorie (match le dimanche matin à 10h) peuvent se présenter à ce rendez-vous.

Pour les nouveaux joueurs, se munir d'une copie d'une pièce d'identité (ou à défaut du livret de famille), d'une photo d'identité et d'un chèque pour le règlement de la licence (le club accepte également le paiement de la licence en chèque vacances).

## / ARVOR F.C. /

**U 15** : Entraînement le Mercredi à 16h45 et le Vendredi à 17h45 à la salle omnisports à Ploudal.

**U 17** : Entraînement Mercredi à 18h00 et le Vendredi à 19h00 terrain de Kersaint à Landunvez

**U 19** : Entraînement Mardi et Vendredi à 18h45 à Keryar en Plourin.

- N.B : Pas de licence, pas de match.

N.B : Tous les joueurs nés en 1992-1993-1994-1995-1996 et 1997 désirant pratiquer le football sous les couleurs de l'ARVOR F.C peuvent se présenter sur le lieu des entraînements ou contacter François CABON au 06.98.59.69.85

- **Samedi 04 Septembre** : - **U 19** : Tournoi à Plouvien Départ du stade à 9h - **U 17** : Reçoivent A.S. Brest Match à 15h30

Rv à 14h30 à Portsall « Abéric » - **U 15 A** : Reçoivent Guipavas à 16h, Rv à 15h à Ploudal « Cullompton »

- **U 15 B** :

Reçoivent Guipavas à 14h30, Rv à 13h30 à Ploudal « Cullompton »

- **U 15 C** : Tournoi à Plouvien Départ de la salle à 8h45

## / LA PETITE REINE PLOURINOISE /

**Dimanche 5 Septembre** : cyclo sortie des 3P, départ 8H30 à Porspoder – VTT, rando à Lampaul-Ploudal, départ 9H

## / AVIS DIVERS /

**MAIRIE- AGENCE POSTALE** : Bureaux ouverts tous les jours de 9H à 12H30 et de 13H30 à 16H. Samedi : 9H à 11H30. Mairie, 02.98.04.31.57. Agence Postale, 02.98.04.31.50. Site : [www.mairie-plourin.fr](http://www.mairie-plourin.fr). Mail : [accueil@mairie-plourin.fr](mailto:accueil@mairie-plourin.fr).

**RECENSEMENT - JOURNEE DU CITOYEN** : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16ème anniversaire. Apporter le Livret de Famille.

**LISTES ELECTORALES** : Il est rappelé qu'aux termes de l'article 9 du Code Electoral, l'inscription sur la liste électorale est obligatoire. Les demandes sont reçues toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de Décembre inclus. Pour être inscrits sur les listes électorales de 2011, les personnes nouvellement installées sur la Commune doivent déposer leur demande avant le 31 Décembre dernier délai. Il appartient aux intéressés d'en faire la demande. Pièces à présenter : Livret de famille ou pièce d'identité et justificatif de domicile.

**INFORMATIONS PAROISSIALES** : **Ensembles Noroît et Loc Majan** : horaires des messes : - **Samedi 4 septembre** : 18H Portsall - **Dimanche 5 septembre** : 9H30 Lampaul - 10H45 Tréouergat - 11H : Ploudalmézeau

**ASSOCIATION « LES P'TITS BOUTS »** : Elle tiendra son assemblée générale le **Vendredi 10 Septembre**, à 20H, à la salle de réunions de la Salle Omnisports de PLOUDALMEZEAU. Les inscriptions se feront ce soir là.

**LES GORISTES à MILIZAC** : Pour lancer sa saison culturelle 2010/2011, le Centre Ar Stivell à Milizac accueille les GORISTES (qu'on ne présente plus) le **Samedi 25 septembre** à 21 h 00. Tarifs : 15 € / 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Les billets sont en vente à la mairie et à la bibliothèque de Milizac. Renseignements : 02 98 07 90 31 ou 02 98 07 23 14.

**ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU CANTON DE PLOUDALMEZEAU** : Elle organise une nouvelle journée d'inscriptions le **samedi 4 septembre** 2010 au centre culturel l'Arcadie de 10h à 12h et de 14h à 18h. Contacts : 02.98.48.13.11 [musique.ploudalmezeau@orange.fr](mailto:musique.ploudalmezeau@orange.fr) <http://musiquecantonploudal.ecoles.officelive.com>

**FORUM DES ASSOCIATIONS DE LANDUNVEZ** : Démonstrations et animations, toutes les associations : Art et culture, sports et loisirs, social : **dimanche 5 septembre** de 10h à 18h salle omnisports de Landunvez.

**DANSERIEN SKOLLAND – LANDUNVEZ** : L'Association organise le **samedi 4 Septembre**, son **Fest-Noz** Annuel à la salle le "Triskell" avec le groupe NAGA DROUZ, les chanteurs Jean-François et Gisèle PERRON et les sonneurs APPERE/QUINIQU. Entrée 6€. Contact : 02 98 89 98 75

**DANSE BRETONNE – DANSAL E GWITAL** : Une nouvelle saison de Danse Loisirs va débiter. Cette année ce sera le mercredi soir, de 20h30 à 22h, à l'Arcadie, salle du Parvis, sur plancher bois. Deux nouveaux animateurs nous encadreront cette année. Nous accueillerons également ponctuellement le groupe Tremeneil et ses musiciens. Venez nombreux le **mercredi 15 septembre** à l'Arcadie, vous remettre à la danse bretonne.

**CHORALE GWALARN UHEL** : La reprise des répétitions se fera le **mardi 7 septembre** à 20h30 dans la salle habituelle de l'ARCADIE à Ploudalmézeau. La chorale est ouverte à toutes les personnes qui aiment chanter, en français, en breton mais aussi dans d'autres langues. Un covoiturage existe entre les choristes qui habitent dans les communes avoisinantes. La distance n'est donc pas un problème. Pour plus de renseignements vous pouvez nous rencontrer le mardi soir ou téléphoner au 02 98 48 64 89.

**COURS DE CERAMIQUE** : Nouveau, à l'ATELIER 14 – Zone de Kéryar à PLOURIN : Pratiques de la terre, faïence, porcelaine, ... - Pour adultes et enfants. Réunions d'information les Lundi 13 et Samedi 18 Septembre. Me contacter : 06 17 91 64 02 ou atelierquatorze@hotmail.fr

**COURS D'INFORMATIQUE** : Découvrir et/ou se perfectionner, - Devenir autonome sur son PC : Windows XP / Vista / Seven, internet, mél, bureautique, photo, vidéo, généalogie, gestion commerciale, comptabilité. Entreprise agréée service à la personne – 50 % de réduction ou crédit d'impôt. MDC-CONSEIL 06 60 94 38 39 – [informatique@mdc-conseil.fr](mailto:informatique@mdc-conseil.fr) – <http://www.mdc-conseil.fr>

**CLUB DE HANDBALL « LES CHARDONS » - PORSPODER** : [www.chardons-hand.com](http://www.chardons-hand.com) **SAMEDI 04 Septembre** Permanence Licence de 10h à 12h à la salle omnisport. La saison reprenant en septembre, n'hésitez pas à venir vous renseigner ou vous inscrire rapidement. Renseignement aux : 06 12 69 75 83 (Stéphanie) ou 06 58 67 48 16 ou henry.sandrine@bbox.fr (Sandrine).

**RUGBY FEMININ – PAYS DE BREST** : Vous avez 18 ans ou plus, vous aimez les sports d'équipe... Que vous soyez débutante ou confirmée, venez vous amuser en rejoignant notre équipe de rugby féminin ! Contactez-nous : 06 59 18 00 50.

**L'ASSOCIATION POSTURE** : *vous propose des cours de yoga.* Les cours collectifs de yoga, ouverts à tous, permettent de vivre mieux en apportant **fluidité et détente du corps et de l'esprit dans la vie quotidienne**. Le yoga permet de travailler sur les problèmes de dos, d'anxiété, de stress, les troubles du sommeil, les problèmes digestifs... Le yoga permet également de vivre sereinement la grossesse et la suite de couches. **Les séances sont adaptées en fonction des attentes du groupe, et des possibilités de chacun**, mêlant travail sur le corps, et relaxation. Les cours ont lieu à l'espace Herri Léon, à Melon (commune de Porspoder, 29840). Horaires : **Le lundi de 10h30 à 12h Le mardi de 18h45 à 20h15 Le jeudi de 18h45 à 20h15 suivant demande** Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Coralie Mage, professeur de yoga par téléphone au 06.63.61.73.63 ou par mail : [coralie.mage@free.fr](mailto:coralie.mage@free.fr), ou consulter le site : <http://www.yoga-vivremieux.org/>

**AÏKIDO DU PAYS D'IROISE** : Venez découvrir et pratiquer l'Aïkido ; cette discipline martiale japonaise, est accessible à tous. Les inscriptions se déroulent lors des cours, tout au long de l'année. Horaires des cours : Lundi & Jeudi de 19h30 à 21h30 au dojo de Ploudalmézeau, rue de Cullompton. Journée portes ouvertes (démonstrations et initiation) le **samedi 18 septembre** à partir de 14h au dojo. Pour tous renseignements : Mr Jamois au 06 78 15 24 49.

**YOGA - BRELES** : Les cours reprendront le **mercredi 15 septembre** salle Lez Kelenn à Brélès. Renseignements et inscriptions : Colette Guenno 06 84 52 03 84

**GYM DES 3 ABERS** : La gym commence dès que l'enfant marche, il y a la baby-gym, Eveil, Gym au sol, Agrès, GR, Acrosport et la gym adulte. C'est aussi bien pour les garçons que pour les filles. Les feuilles d'inscription peuvent être retirées à la mairie de Ploudalmézeau. Pour tout renseignement tel au 06.75.23.03.69 [gymdes3abers@orange.fr](mailto:gymdes3abers@orange.fr)

**TENNIS CLUB DE PORSPODER** : La fin des vacances approche et il est temps de prendre date pour renouveler son adhésion ou pour s'inscrire pour la 1<sup>ère</sup> fois à notre Association : Voici les dates d'inscription à retenir : **MERCREDI 22 SEPTEMBRE DE 14H30 à 17H30** et **SAMEDI 25 SEPTEMBRE DE 14H30 à 17H30** - à la salle du Léhou. N'oubliez pas votre certificat médical -

**OUVERTURE DU PHARE DE SAINT-MATHIEU, DU MUSEE DE L'ABBAYE ET DU CENOTAPHE PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE** : La pointe Saint-Mathieu est un lieu de promenades agréables en toute saison où se côtoient le GR34 et le parc naturel marin d'Iroise, l'abbaye édifée à partir du XI<sup>ème</sup> siècle et le phare construit en 1835, le mémorial national des marins disparus en mer et le sémaphore. **Septembre 2010**. Visite du phare et du musée de l'abbaye Du 1<sup>er</sup> au 12 septembre, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 (fermé le mardi) Du 13 au 26 septembre de 14h à 18h30 (fermé le mardi) Tarifs : 3€ / adulte, 1€ / enfant (4-9 ans) et gratuit - 4 ans. Visite du cénotaphe de 10h à 18h30 7j/7. Accès libre. **Les Journées européennes du Patrimoine** : L'édition 2010 des Journées Européennes du Patrimoine se déroulera les **18 et 19 septembre** prochain. A cette occasion, le phare et le musée de l'abbaye de St-Mathieu vous ouvrent leurs portes samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 et vous proposent gratuitement : -une visite commentée du phare et du musée -une promenade contée du site de la pointe St-Mathieu à 14h, 15h, 16h et 17h, de partir, grâce à un audio-guide, à la rencontre d'un ancien gardien du phare de St-Mathieu, du Directeur du parc naturel marin d'Iroise et d'un personnage haut en couleur « Iroise » ... Une façon originale de découvrir le site de la pointe St-Mathieu ! *Baladeurs remis gratuitement moyennant une caution*. Le sémaphore sera également ouvert à la visite sur ces mêmes heures. Merci de prévoir votre carte d'identité. (Le phare de Trézien à Plouarzel est également ouvert pour l'occasion samedi de 14h30 à 18h et dimanche de 10h à 12h et de 14h30 à 18h. Gratuit.) Pour toute information : Tél : 02-98-89-00-17 ou 02-98-32-37-76 Mail : [tourisme@ccpi.fr](mailto:tourisme@ccpi.fr) Site : [www.vacances-en-iroise.com](http://www.vacances-en-iroise.com)

**EXPOSITION ET CONFERENCE A LA CCPI : Exposition photographique « La mer d'Iroise, l'Estran, les Hommes »** : Le Parc naturel marin d'Iroise, l'Ecole navale de Lanvéoc et l'Agence de Promotion Touristique de la presqu'île de Crozon et de Châteaulin-Portzay ont organisé pour la 2<sup>e</sup> année consécutive un concours photo « la mer d'Iroise, l'Estran, les Hommes » sur le thème « les Camaïeux de la couleur rouge vous inspirent ». Ce concours, réservé aux amateurs, s'est déroulé du 15 janvier au 15 avril 2010 et a réuni près d'une trentaine de participants. 30 photographies, sélectionnées par un jury composé de deux membres par structure et d'un photographe professionnel, font l'objet de cette magnifique exposition mettant en lumière les richesses de l'Iroise et les activités humaines qui lui sont liées. Amateurs de photographies, soyez vigilants ! Ces trois partenaires lanceront un 3<sup>e</sup> concours photo dès 2011... [www.parc-marin-iroise.gouv.fr](http://www.parc-marin-iroise.gouv.fr) Exposition visible du 1<sup>er</sup> au 21 septembre aux jours et horaires d'ouverture de la CCPI : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi). **Entrée libre**

**Conférence « Les actions du parc naturel marin en pays d'Iroise »** En accompagnement de cette exposition, nous vous invitons le jeudi 16 septembre à 18h30 à la CCPI pour assister à la conférence de Thierry Canteri, Directeur du parc naturel marin d'Iroise. Après un rappel du contexte, du fonctionnement et des objectifs du parc, Thierry Canteri abordera les actions menées en pays d'Iroise sur la pêche, la qualité de l'eau et le patrimoine, qu'il soit naturel ou culturel. **Conférence gratuite et ouverte à tous**. Entrée libre. Pour toute information : Tél : 02-98-32-37-76 Mail : [tourisme@ccpi.fr](mailto:tourisme@ccpi.fr) Site : [www.vacances-en-iroise.com](http://www.vacances-en-iroise.com)

**ACTIONS MAISON DE L'EMPLOI : Bureau d'Aide Individualisé vers l'Emploi (avec le CIDFF)** : pour toutes les femmes, inscrites ou pas à pôle emploi, en congé parental, mère au foyer. Vous voulez des informations sur votre reprise d'emploi, la formation, une aide personnalisée. Entretiens individualisés le vendredi 10 et 24/09/2010. **Cible (avec le Pôle emploi)** : aide personnalisée sur le projet ou la recherche d'emploi, en groupe et en individuel – Information collective : lundi 6/09/2010. **Armée de terre** : permanence sans RDV le jeudi 23/09/2010 de 13h30 à 16h30. **Atelier de recherche d'emploi (avec le pôle emploi)** : pour toutes personnes inscrites ou pas à pôle emploi, tous les jeudis matin de 9h à 12h : CV, lettre, Entretien, ... Pour tous renseignements et pour vous inscrire : maison de l'emploi – Za de Kerdrioual – 29290 Lanrivoaré – Tél : 02.98.32.47.80 – e-mail : [iroise.emploi@wanadoo.fr](mailto:iroise.emploi@wanadoo.fr)

**TAXI A PLOURIN** : TICOS Henri, transport scolaire, transport de malade assis, agréé sécu. Toutes distances. 06.45.74.92.24

**PETITES ANNONCES** : \* Jeune femme de 22 ans avec expérience cherche à l'année, enfants à garder ou heures de ménage (CESU). Tél : 06.88.37.75.05 ou 09.51.02.65.63.

\* Assistante maternelle sur Plourin bourg cherche 2 enfants à garder et un périscolaire à partir de décembre. Tél : 02.98.04.41.26 ou 06.73.29.24.46.

\* Cherche à faire ménage et repassage avec chèques emploi service. Tél : 06.99.69.90.91.

\* Pierre et Cathy PASSARELLO vous informent que le salon Porspo'Coiffure sera fermé pour congés à partir du 14 Septembre. Réouverture le Mardi 21 Septembre. Tél. 02 98 89 57 03.

\* Mari Langoët bio-esthéticienne soins ayurvédiques – équilibrants, relaxants, anti-stress, réharmonisants, épilation orientale, conseils diététiques et yoga. Rv : 06.85.42.47.68.

\* URGENT Cherche pâture pour une jument à Plourin ou proche jusqu'au printemps. Emilie : 02 98 36 31 01 ou 06 63 18 37 81

### / MEMENTO /

**Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde. \* A. D. M. R. : 02.98.36.30.45.

\* Atelier Communal ; 02.98.04.36.81. \* Déchetterie – PLOURIN , 02.98.04.43.68. \* C. C. P. I. : 02.98.84.28.65.

### / MENU /

<u>Lundi 06 Septembre</u>	<u>Mardi 07 Septembre</u>	<u>Jeudi 09 Septembre</u>	<u>Vendredi 10 Septembre</u>
Carottes râpées vinaigrette Jambon grill sauce madère Coquillettes Yaourt aromatisé	Crêpe fourrée au fromage Blanquette de volaille Poêlée de légumes Fruit	Tomates vinaigrette Bœuf braisé Gratin de courgette Eclair au chocolat	Cervelas Dos de colin Riz Fruit

**le Cybéri@ - PLOURIN - Renseignements et réservation : 02.98.04.31.57.**

**VENDREDI 17 SEPTEMBRE 20H30**

**- « BONTE DIVINE » Théâtre Comédie avec Laurent Giraud**

Les auteurs ont choisi la forme humoristique et vivante de la comédie pour traiter un sujet grave : la foi et le doute.

Une pièce qui permet d'aborder nombre de questions que chacun se pose sur Dieu et les religions, à commencer par la plus actuelle : pourquoi autant de discorde entre les croyants des trois grandes traditions monothéistes puisqu'ils croient au même Dieu ?

TARIFS : Normal : 6.00 € Réduit : 4.50 €

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2010

Le vendredi 27 Août 2010 à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la mairie.

Tous les Conseillers sont présents à l'exception de Nathalie TREBAUL, excusée qui a donné pouvoir à Monsieur le Maire, Joël THOMAS qui a donné pouvoir à Jeanine PERCHOC, Marie-Christine LE GOFF, empêchée.

Secrétaire de séance : Hervé FALC'HON.

Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté.

## **TARIFS COMMUNAUX :**

Monsieur le Maire présente le tableau des tarifs appliqués pour la cantine, la garderie et propose qu'une hausse de l'ordre de 1,5% soit appliquée à tous les tarifs, malgré la hausse supérieure de l'ordre de 2,32 % appliquée par Océane de restauration pour la fourniture des repas.

Monsieur le Maire propose que soit différée l'application des tarifs réduits qui avait été évoquée lors de la commission des finances, quelques difficultés de mise en œuvre apparaissant au niveau administratif et comptable. Ce tarif dégressif pourrait être mi en application au début 2011.

Après en avoir délibéré accord unanime pour appliquer les tarifs suivants à partir de la rentrée scolaire 2010 :

### **CANTINE :**

Repas enfant : 3,35 euros (3,30 € en 2009)

Repas adulte : 4,00 euros (3,76 € en 2009)

### **GARDERIE : tarifs par 1/2 H**

1er enfant : 1,05 € contre 1,02 € en 2009

2ème enfant : 0.95 € (0,92 € en 2009)

3ème enfant : 0.90 € (0,87 € en 2009)

GOUTER ou PETIT-DEJEUNER : 0.70 € (contre 0,67 €)

### **TRANSPORT SCOLAIRE (tarifs fixés par le Conseil général)**

1er enfant : 200,00 €

2ème enfant : 130,00 €

3ème enfant : 65,00 €

4ème enfant : gratuit

## **VOTE des SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Monsieur le Maire propose d'adopter les propositions de la commission des finances concernant le vote des subventions aux associations.

Accord unanime (liste en annexe).

## **ADMISSION EN NON-VALEUR ET DECISION MODIFICATIVE :**

A la demande de la trésorerie, Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'admettre en non-valeur la somme de 5 287,56 € qui s'avère irrécouvrable suite à la liquidation de l'ancienne activité de Plaisance loisirs détenue par Mr L' HOUR, décédé.

Accord unanime pour la mise en non-valeur.

Cette mise en non-valeur nécessite un ajustement du budget. Monsieur le maire propose de réduire les crédits à l'article 6288 autres services extérieurs de 2 288 € et à l'article 022 dépenses imprévues de 3 000 €.

Accord unanime

## **REVALORISATION DE LA SUBVENTION EMPLOYEUR DEDIEE AUX CHEQUES VACANCES :**

Le Comité des Œuvres sociales qui regroupe tous les employés municipaux des communes de la CCPI a sollicité la CCPI pour qu'une revalorisation de 10 €/an/agent soit opérée pour la subvention versée par les employeurs pour le financement des chèques vacances. Il est proposé qu'une revalorisation identique soit systématiquement appliquée en 2012 et 2014.

Accord unanime.

## **AVENANT DE LA CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION MULTI-ACCUEIL « LES PETITS DAUPHINS » ET LA COMMUNE.**

Accord unanime pour autoriser Mr le Maire à signer l'avenant proposé concernant le montant de la participation communale au fonctionnement de la maison de l'enfance de Porspoder pour un montant de 3 500 €/place, la commune disposant de 2 places actuellement sur les 24 places.

## **MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL DE LA CCPI :**

Accord unanime pour accepter la modification statutaire de la CCPI fixant le siège de la CCPI à Kerdrioual sur la commune de Lanrivoaré, à la place de Kerlois à Saint-Renan.

## **MAJORATION DE LA VALEUR LOCATIVE DE TERRAINS SITUES EN ZONE URBAINE :**

Le maire expose les dispositions de l'article 1396 du code général des impôts permettant au conseil municipal de majorer la valeur cadastrale des terrains constructibles situés dans les zones urbaines délimitées par une carte communale, un plan local d'urbanisme approuvé conformément au code de l'urbanisme, d'une valeur maximale égale à 3% de la valeur forfaitaire moyenne au mètre carré définie par décret n° 2007-1788 du 19 décembre 2007 et représentative de la valeur moyenne du terrain selon la situation géographique (secteur 3 pour PLOURIN).

Les parcelles concernées constituent la zone prioritaire que la commune souhaite urbaniser de façon à éviter le mitage de l'urbanisation, de densifier entre les zones déjà urbanisées pour éviter « les dents creuses » et permettre des aménagements cohérents en prolongement des objectifs et des orientations définies dans le schéma de développement durable de la commune. La superficie retenue pour la calcul de la majoration est réduite de 1 000 m². La présente délibération demeure valable tant qu'elle n'a pas été rapportée ou modifiée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal (1 vote contre et 1 abstention) décide: de majorer la valeur locative des terrains constructibles situés dans la zone urbaine visées à l'article 1396 du code général des impôts (terrains dont la liste sera communiquée aux services fiscaux par le maire : 2 terrains suivants, cadastrés YA 423 et YA 55, (situés à l'est du bourg), de fixer la majoration à 1,05 €/m<sup>2</sup> sous réserve de l'application d'un plafond calculé par l'administration fiscale en fonction des valeurs forfaitaires moyennes pour la zone indexée chaque année sur l'indice des prix à la consommation hors tabac et charge le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux.

#### **AMENAGEMENT DE LA RUE DE SAINT-BUDOC (ROUTE DE PLOUDALMEZEAU).**

Monsieur le Maire présente le projet finalisé concernant l'opération d'aménagement de la rue de Saint-Budoc au départ de l'intersection de la rue de la tour jusqu'à Croas-Aoter avec un prolongement en direction de la rue de l'Armor et vers la rue de l'Argoat jusqu'à l'intersection de la rue an hent Houarn.

Il rappelle que ce dossier est en préparation depuis plus d'une année et qu'il a donné lieu à de nombreuses concertations avec les administrations concernées (DDTM – Conseil général – ABF), les riverains et la population.

Monsieur le maire propose de valider ce dossier et invite le conseil à solliciter les diverses subventions auprès des financeurs éventuels : Région pour l'Ecofaur, le Conseil général pour le programme cadre de Vie et arrêts de cars, l'Etat pour la DGE et le Ministère de l'Intérieur, la CCPI pour un fonds de concours, etc...

Accord unanime.

#### **ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES RUE DES COLONNES DE JUSTICE :**

Monsieur le Maire propose que le Conseil municipal délibère pour confier au SIE (Syndicat intercommunal d'électricité) de Ploudalmézeau les travaux d'enfouissement des réseaux aériens électriques et téléphoniques dans la rue des colonnes de justice, ce secteur étant le dernier du bourg dans lequel existent encore des réseaux aériens.

Le projet pourrait être présenté lors d'un prochain conseil municipal.

Accord unanime pour confier la Maitrise d'ouvrage au SIE de Ploudalmézeau et pour solliciter les subventions auprès du SIE de Ploudalmézeau et du SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère).

#### **REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LE TERRAIN DE L'ANCIENNE DECHARGE DU SIVOM DE PLOUDALMEZEAU :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune est propriétaire d'un terrain d'un peu plus de 3 ha qui a été rétrocédé à la commune par le SIVOM lorsque la décharge a été fermée. Ce terrain était originellement une carrière privée qui a été vendue au SIVOM de Ploudalmézeau pour être une décharge avant que les déchetteries soient créées. Le fonds du terrain est constitué de matériels divers et variés mélangés à des matériaux apportés au fil des années de remblaiement de cette carrière. De ce fait, ce terrain ne présente aucun intérêt pour l'agriculture. Par contre, il pourrait être intéressant de mettre ce terrain à disposition du SDEF qui propose aux communes du Finistère d'être porteur d'investissements de centrales photovoltaïques pour les communes qui le souhaitent sous certaines conditions.

Le SDEF a réalisé une pré-étude de laquelle il ressort qu'il pourrait être intéressant de réaliser cette centrale photovoltaïque sur ce site de l'ancienne décharge.

Monsieur le maire propose que la commune passe convention avec le SDEF. La commune met à disposition le terrain pour une durée initiale de 20 ans aux conditions suivantes : location annuelle du terrain de 0,20 €/m<sup>2</sup> (2 000 €/hectare) + intéressement au fonctionnement à hauteur de 30 % sur le résultat net annuel, soit une recette annuelle comprise entre 15 000 € et 20 000 € (compte tenu des nouveaux tarifs d'achat du 1er septembre 2010). Le SDEF porte la totalité de l'investissement et assure le fonctionnement de la centrale durant la durée de la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier au SDEF la réalisation de cette centrale photovoltaïque et autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée.

#### **AFFAIRES DIVERSES :**

##### **FIXATION DES LOYERS DES TERRES AGRICOLES ET TARIFS DIVERS :**

Accord unanime pour revaloriser les loyers des terres agricoles de l'ordre de 1,5 % pour 2009 et d'autant pour 2010 et pour fixer les tarifs d'assainissement selon grille annexe. Maintien des tarifs de location de salles pour 2011.

Redevance assainissement par fixe	23.00 €
Redevance assainissement part variable	0.57 €
Location des terres à l'EARL Arzel	95.40 €
Location des terres à Joseph FOURN	541.00 €
Location des terres route de Brélès	145.00 €

##### **RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT « CIELECRAN ».**

La commune est abonnée depuis plus de 10 ans au réseau qui permet des diffusions de spectacles en vidéo-transmission à la salle Cybéri@. Cette convention est arrivée à échéance et il est proposé de la reconduire pour 2 années au tarif de 4 391,96 €/an.

Monsieur le Maire rappelle que la commune vient de changer le matériel de diffusion et que désormais la salle est équipée de matériel de vidéo-transmission en qualité HD et que l'écran est pratiquement aussi grand que dans les salles de cinéma (6 ml de large). La qualité de la diffusion est d'ailleurs remarquable.

Un bilan des recettes et dépenses sera réalisé. Monsieur le Maire précise que, même si le bilan n'est pas équilibré, le différentiel pris en charge par le budget communal s'inscrit dans une politique culturelle et d'animation de la commune et qu'à ce titre, il est proposé aux habitants de la commune ou des communes environnantes, la possibilité de visionner des spectacles de qualité pour des prix très modique, souvent moins onéreux que des places de cinéma.

Accord unanime pour autoriser Mr le Maire à signer la convention avec Cielécran pour 2 années.

L'ordre du jour étant achevé, le conseil municipal est levé vers 22 h 30.

## SUBVENTIONS 2010

BENEFICIAIRES	Attributions 2009	Propositions 2010
UNC SECTION LOCALE	130 €	130 €
US ST ROCH	1000 €	1 000 €
LA PETITE REINE PLOURINOISE	500 €	500 €
LES RAQUETTES PLOURINOISES	300 €	300 €
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	1 100 (y compris piscine) + 1.70 €/séance/enfant, voile	1 100 € + 1.70 € /séance/enfant voile
Comité des Fêtes		500 €
Les Bambins de Plourin		200 €
ASSOCIATION VEUVES CIVILES	30 €	30 €
LA CROIX D'OR PLOUDALMEZEAU	45 €	45 €
A.D.M.R. PLOURIN ET SA REGION	400 €	ajournement
VIE LIBRE ST RENAN	45 €	45 €
ECOLE STE ANNE PLOUDALMEZEAU	125 €/élève (19) 2375 €	130 €/élève (13) 1 690 €
ECOLE STE MARIE PORSPODER	1 élève 125 €	0 élève de Plourin
ECOLE ST MARTIN ST PABU	1 élève 125 €	1 élève 130 €
ECOLE NOTRE DAME DE BON SECOURS LANDUNVEZ	2 élèves 250 €	130 €/élève (2) 260 €
ECOLE DIWAN PLOUDALMEZEAU	125 /élève (5) 625 €	130 €/élève (6) 780 €
ECOLE DIWAN ST RENAN	125 € 1 élève	260 € 2 élèves
ECOLE ST ANNE PLOUGUIN	125 €/élève (5) 625 €	130 €/élève (5) 650 €
FAMILLES RURALES :	Acompte 2000 € +3280 €	Acompte 2000 € Convention
Association des Maires du Finistère	332.90 €	333.46
Foyer Association jeunes du four	Convention	Convention
FAMILLES RURALES FEDERATION DEPARTEMENTALE	Convention	Convention
SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS COMMUNALES QUI AIDENT A CYBERI@ UNC, US St Roch, Parents d'élèves, Club du BelAge,La Petite Reine, Gymnastique Familles rurales, Skol an Noz, Foyer des jeunes, Atelier créativité, les raquettes plourinoises, ADMR, danse country, comité des fêtes	100 €/assoc. (13) 1300 €	100 €/assoc. (13) 1 300 €
OFFICE DU TOURISME	1 913.88 €	1964.38 €
ECOLE DE MUSIQUE	Convention 1326.25 €	Convention 1 546 €
DOJO DES ABERS	15 €/10 jeunes 150 €	15 €/7 jeunes 105
Gym des 3 Abers		15 €/enfant (9) 135 €
Bagad An Eor Du de Ploudalmézeau	100 €	100 €
Vélodrome Brest Ponant Iroise	0	0
Patinage à Plouguin	15 €/jeune (9) 135 €	15 €/jeune (6) 90 €
Société de chasse Pen Ar Bed	100 €	100 €
Maison de l'enfance Porspoder 2 places	6000 €	7 000 €
Association les éleveurs du bout du monde	15 €/élevage	15 €/élevage
DDEN Délégué Départementaux de l'Education Nationale	0.50 € par enfant inscrit à l'école de la commune () = 56.50 €	Pas de demande
Familles Rurales association Plouguin Tréouergat	215 €	Ajournement
Eela	Convention	
RAM Relais assistantes Maternelles	Convention	

TOTAL à l'article 6574 subventions de fonctionnement associations : 85 586.93 €